



Page 2 : Actualités Spyckeroises

Au sommaire de ce numéro :

02 Actualités Spyckeroises

08 Conseil Municipal

09 Evénements

21 Informations diverses

27 Agenda



www.mairie-spycker.fr

Actualités Spyckéroises

Chère Spyckeroise, Cher Spyckerois,

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau numéro du bulletin municipal de juin. Ce bulletin d'information vous permettra de prendre connaissance de l'actualité Spyckeroise. Celle-ci est très riche depuis le début de cette année, je vous souhaite donc bonne lecture des articles suivants :



- Une mutuelle solidaire pour tous,
- Un couple de gérant pour le café presse brasserie au cœur du village,
- L'aide aux étudiants,
- Ouverture d'une classe à la prochaine rentrée scolaire 2016/2017,
- Les travaux sur les Biens Communaux, la communication,
- Signalisation des commerces et des équipements publics,
- Embellissement du village et travaux de finition de l'avenue du Cdt Noailles,
- L'attribution des subventions aux associations,
- Les chantiers de réfection et d'aménagement de voirie sur notre commune.

Alors que l'année scolaire s'achève dans quelques semaines, je vous invite à découvrir les innombrables animations proposées aux enfants et aux jeunes par les centres de loisirs, cet été.

Bonnes vacances à toutes et à tous

Votre Maire,

Jean-Luc GOETBLOET

Une mutuelle solidaire pour tous.



Plusieurs communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque, dont Spycker, souhaitent mettre en place une mutuelle solidaire. Nous vous informons sur cette complémentaire santé. La Municipalité mène une réflexion sur l'adhésion à une mutuelle pour tous sur notre commune, moins coûteuse, qui serait négociée à l'échelon du territoire de la CUD. Afin d'établir le cahier des charges et afin de lancer l'appel à candidatures, un questionnaire est à disposition au secrétariat de Mairie. Peuvent être concernés : les personnes âgées – couples –

précaire, les personnes en situation de handicap, les familles n'ayant pas de mutuelle complémentaire ou n'ayant plus de couverture santé, les jeunes couples ayant de faibles ressources etc... Le questionnaire permettra de connaître leurs besoins et leurs attentes. Une mutuelle où vous serez libre d'adhérer ou non, ouverte à tous à des tarifs compétitifs où plusieurs niveaux de garantie seront proposés.

Le questionnaire est à remplir le plus rapidement possible.

Viviane VANDERCOLME

Conseillère municipale

SPYCK'COM N° 12. Magazine gratuit Directeur publication : J-Luc Goetbloet Rédacteur et conception : Emmanuel Desteirdt

Imprimé par : Créaprim Photos Mairie de Spycker - Emmanuel Desteirdt Distribution : Mairie de Spycker

Reproduction même partielle interdite. Magazine gratuit ne peut être vendu – ne pas jeter sur la voie publique

Commission communication :

J-Luc Goetbloet - Emmanuel Desteirdt - Franck Berteloot - Nathalie Fiers - Sylvie Declercq - Isabelle Thooris - Pascal Thery - Sophie Selinghe

Contact : communicationmairie.spycker@orange.fr Site internet : www.mairie-spycker.fr

Un couple de gérant pour le café presse brasserie au cœur du village.

Suite à la fermeture du commerce situé au centre du village et afin de faire vivre le dernier café/presse/tabac de la commune, les Elus ont choisi de diffuser une annonce pour trouver un gérant compétent pour assurer cette activité commerciale.

L'annonce est publiée le 05 avril 2016 sur le site internet de la commune et sur le site Facebook et le 15 avril, pour une plus grande portée de cette annonce, sur le site de Tf1 SOS Village.

L'annonce sur Facebook a remporté plus de 380 partages et la publicité sur le site de Tf1 a permis de diffuser largement notre projet.



La Mairie a réceptionné plus d'une trentaine de candidatures écrites et a reçu de nombreux contacts téléphoniques de la région, de la Belgique et même d'autres départements.

Une commission composée de 9 personnes s'est régulièrement réunie pour faire le point sur les candidatures et établir un cahier des charges afin de sélectionner au mieux les candidats. La Commission a souhaité apporter un service supplémentaire au café de la commune avec un côté brasserie. En date du 25 avril et du 02 mai, une présélection a donc été effectuée pour retenir 6 candidats correspondants au projet. Les 9-10 et 12 mai derniers s'est tenu des entretiens individuels avec ces candidats, l'occasion pour eux d'exposer concrètement leur projet et pour la commission d'évaluer leur motivation et leur expérience dans le domaine.

Le 12 mai, les membres de la Commission ont établi individuellement un classement et ont effectué avec une large majorité le choix du futur gérant pour notre commerce.

Après le choix par la commission, Monsieur le Maire a rencontré ces personnes, il s'agit d'un couple dynamique, motivé, à l'écoute, avec le sens du service et ayant une compétence significative dans la gérance d'un restaurant bar traiteur, dans la restauration collective, dans le commerce et dans l'hôtellerie. Chacun d'entre eux dispose de diplômes et de formations dans le domaine de la cuisine, du service, de l'hôtellerie et du management.

Au vu de cette réussite, l'architecte WACHEUX du Cabinet Abciss, a été sélectionné le 13 mai 2016, après appel d'offres, et est déjà chargé d'établir les plans permettant l'embellissement et la mise en accessibilité du commerce qui se voudra être un lieu convivial au cœur du village tout en apportant un service supplémentaire à notre commune déjà bien dotée.

Elodie SOUTIER

Secrétaire de Mairie, Présidente de la Commission

L'aide aux étudiants

Le Centre Communal d'Action Social de Spycker accorde une aide financière annuelle aux étudiants qui font des études supérieures. Ils sont 44 jeunes jusqu'à 25 ans, qui cette année ont bénéficié d'un versement de 150 euros en février. En 2015, ils étaient 31.

Pour l'allocation 2017, les étudiants peuvent fournir dès octobre toutes les pièces justificatives au secrétariat de mairie : la photocopie de la carte d'identité, la photocopie de la carte étudiant (ou certificat de scolarité) et un justificatif de la résidence principale sur la commune (depuis plus de 6 mois).



Thérèse ANSEL

Adjointe à l'action sociale et aux Aînés

Actualités Spyckéroises

Ouverture d'une classe à la prochaine rentrée scolaire 2016/2017

A la rentrée scolaire de septembre 2016, nous avons une ouverture de classe en maternelle. L'école sera composée de quatre classes maternelles : Mme LEREUGANS : 19 TPS et 9 PS, Mme COUSIN : 17 PS et 12 MS, Mme LAVALLEE : 23 MS et 5 GS, Mme LAVIEVILLE : 27 GS soit un total de 112 enfants et six classes élémentaires : Mme DUTAS : 26 CP, Mme BELE : 27 CE1, Mme BRUNNER : 23 CE2, Mme LIEGEOIS : 9 CE2 et 14 CM1, Mme BULCKAERT : 11 CM1 et 12 CM2, Mme SAGOT : 23 CM2, soit 145 enfants. L'effectif total de l'école sera de 257 élèves. La classe supplémentaire se situera à l'étage du centre socioculturel. Cette classe sera occupée par Mme Brunner qui enseigne le CE2, le temps de la construction des deux nouvelles classes à l'école maternelle. Mme LAVALLEE, nouvelle professeur des écoles donnera cours aux moyennes et grandes sections dans l'école primaire.



Suite à l'ouverture de classe, la municipalité investit dans un rétroprojecteur interactif, un tableau blanc Velléda, un tableau double face pivotant mixte, un ordinateur portable, un bureau et un fauteuil et nous mettrons à disposition: douze ordinateurs, des armoires, des tables et chaises dans la classe du centre socioculturel. Pour la classe de Mme LAVALLEE, nous investissons également en tables, chaises, bancs, chevalets et meubles de rangement. Le total de l'investissement s'élève à 6000€.

Nous avons reconduit la subvention pour les fournitures scolaires à 35€ par élève soit 8995€ pour l'année scolaire 2016/2017 et une subvention de 350€ par classe pour les sorties pédagogiques.

Avec un peu d'avance, souhaitons la bienvenue à Mme LAVALLEE pour son affectation à l'école de Spycker.

Pascal THERY

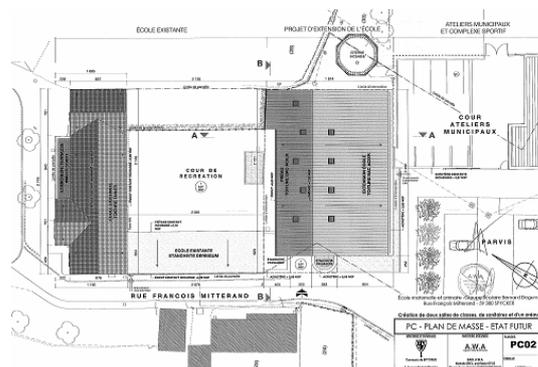
**Adjoint au Maire, Délégué aux affaires scolaires,
à la jeunesse et aux Fêtes**

Les travaux sur les Biens communaux et la Communication



Pour ce qui concerne les travaux d'extension de l'école maternelle, un appel d'offres, décomposé en 10 lots, a été lancé en avril, pour le choix des entreprises. Le projet de plein pied concerne la construction d'un ensemble de près de 824 m² comprenant: un préau en liaison partie ancienne et partie neuve, une extension de l'accueil périscolaire, un sas chauffé pour l'accueil des tout petits, de deux salles de classe, de sanitaires filles, de sanitaires garçons, d'une tisanerie, d'une chaufferie, d'un local de rangement du matériel sportif, d'un aménagement de la cour de l'école. Aux termes de cette procédure de consultation, la commission d'appel d'offres en présence de Mme Wiel, Architecte, s'est réunie le 24 Mai 2016 pour procéder à l'ouverture des plis. 51 entreprises ont communiqué une offre technique et commerciale.

Actuellement, les offres sont analysées et classées par l'architecte suivant les critères du CCTP (Cahier des clauses techniques et particulières). La commission d'appel d'offre se réunira de nouveau d'ici fin Juin pour statuer sur le choix des entreprises retenues. Le commencement des travaux est prévu en août.



Après l'acquisition du bâtiment de l'ancien café de Spycker, en juillet 2015 et pour mener à terme le projet de retrouver un lieu de vie agréable au centre bourg, la municipalité a sélectionné après appel d'offre, Mr Wacheux, Architecte qui est en charge de nous proposer des esquisses pour la mise aux normes et l'embellissement de l'établissement en café, brasserie, presse... et de la construction du dossier d'appel d'offre aux entreprises.

Concernant le presbytère et de la salle de catéchisme, la municipalité a soumissionné une entreprise de contrôle pour la réalisation d'un diagnostic solidité, thermique et électrique.

Pour la toiture de la salle polyvalente, une entreprise spécialisée est passée pour en faire le diagnostic.

Pour les bâtiments préfabriqués, une mise en concurrence d'entreprises de démolition et spécialisées dans le désamiantage a été demandée. Reste à prévoir une ligne budgétaire pour leur réalisation.

Au cours de l'année, des travaux d'entretien, de réfection des bâtiments communaux à lieu soit par des entreprises ou par les services techniques de la commune.



Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles.

Pour cela, la municipalité a voulu avec la complicité de tous mes collègues du conseil municipal, vous communiquer régulièrement un journal communal de qualité auquel vous pouvez retrouver le maximum d'informations sur les événements passés ou à venir mais également sur des informations diverses de toutes importances. Informations que vous pouvez retrouver sur le site de la commune www.mairie-spycker.fr Si des informations vous manquent, n'hésitez pas à nous contacter, nous tacherons de vous répondre. De nombreuses informations sont présentes sur notre site FACEBOOK, n'hésitez pas à le consulter.

Emmanuel Desteirdt

**Adjoint au Maire chargé des Biens communaux
et de la Communication**

[Signalisation des commerces et des équipements du village.](#)

Une mise en concurrence a été lancée pour la fabrication et la pose de mâts de signalisation des commerces, équipements publics et lieux touristiques du village.

Cinq mâts seront posés en août après autorisation du Conseil Général. Deux le long du chemin départemental 131, un à l'entrée du village, avenue Paresys et deux au carrefour avenue Pigache, avenue Mitterrand et Jacques Brel.

Jean-Luc HENNION
Adjoint au Maire



Embellissement du village.



Depuis plusieurs mois les bénévoles du comité de fleurissement préparent les différents plants pour les massifs, les jardinières et les suspensions. Depuis quelques semaines, le comité a planté sans relâche sur le village afin de rendre comme chaque année notre commune agréable à la vue de ses habitants et de ses visiteurs.



Un effort d'investissement a été porté cette année sur l'avenue du Commandant Noailles suite à l'achèvement des travaux de voirie. Il est à noter la plantation d'arbres et l'engazonnement des différents espaces verts. L'acquisition et la pose de nouvelles suspensions sur les nouveaux mâts d'éclairage. Les extrémités des espaces verts ont été ornées d'engazonnements afin de réduire les désagréments provoqués par les véhicules.



Martine BIANCHI

Adjointe au Maire Chargée du cadre de vie



L'attribution des subventions communales aux associations

RAPPEL DU CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Vu, l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 13 de la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu l'article 81 de la loi du 29 janvier 1993 relative à la transparence des procédures publiques et à la prévention de la corruption et son décret d'application n°2001-379 du 30 avril 2001,

Vu, l'article 10 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les Administrations,

La subvention publique caractérise la situation dans laquelle la collectivité apporte un concours financier à une action initiée et menée par une personne publique, ou privée, poursuivant des objectifs propres auxquels l'administration y trouvant intérêt, apporte soutien et aide.

La commune de Spycker s'est engagée dans une démarche de transparence vis-à-vis des associations bénéficiaires de subventions. Les associations éligibles peuvent formuler deux types de demande :

- Une subvention de fonctionnement : cette subvention est une aide financière de la commune à l'exercice de l'activité ou des activités courantes de l'association. Le montant est variable selon les critères d'attribution.
- Une subvention dite exceptionnelle, événementielle ou matérielle: cette subvention peut être demandée pour la réalisation d'une activité spécifique ou pour une opération particulière.



Les associations éligibles :

L'attribution de subvention n'est pas une dépense obligatoire pour la commune. Elle est soumise à la libre appréciation du conseil municipal. Seule l'assemblée délibérante peut déclarer une association éligible ou pas. La subvention est facultative, précaire et conditionnelle.

Pour être éligible, l'association doit être une association dite loi 1901 ou une coopérative scolaire, avoir son siège social, son activité principale ou un impact réel pour la ville de Spycker, avoir des activités conformes à la politique générale de la commune de Spycker et avoir présenté une demande.

Les obligations administratives et comptables pour l'association :

L'association ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle du délégué de la collectivité qui l'a accordée. Le contrôle a pour but de juger du bon emploi de la subvention par rapport à l'objectif prévu.

Reversement d'une subvention à un autre organisme:

Impossible, sauf si l'association y a été autorisée par la collectivité qui l'a subventionnée à l'origine. Depuis l'article de la loi n°2009-526 du 12 mai 2009 de simplification du droit, l'article L.1611-4 dispose expressément « *qu'il est interdit à tout groupement ou toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, sauf lorsque cela est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité et l'organisme subventionné* ».

Les critères de choix:

Le montant de la subvention sera déterminé par un conseil d'élus en fonction de critères d'information et d'analyse tangibles et quantifiables. Il sera pris en considération pour la subvention de fonctionnement : le montant demandé, les résultats annuels de l'association, l'intérêt public local, le rayonnement de l'association, le nombre d'adhérents et les tranches d'âge concernées, les réserves propres à l'association (il est à noter que si l'association dispose d'une réserve financière, d'un montant égal à 2 fois ses besoins annuels, la commune de Spycker ne versera pas de subvention pour l'année concernée), la mise à disposition, ponctuelle ou récurrente d'un local.

Pour une subvention exceptionnelle, événementielle ou matérielle, la demande devra être motivée par : un évènement ou une manifestation ayant un impact sur Spycker, un équipement ou un investissement.

Présentation des demandes de subvention:

Afin d'obtenir une subvention, l'association est tenue d'en faire la demande sur le formulaire spécifique de la commune. Ce formulaire, accompagné des documents demandés doit être déposé dans les délais, afin d'être pris en compte. Tout dossier non complet ne pourra pas être traité.

Pour 2016, les associations spyckéroises ont obtenu : Les activités féminines 200€, l'Amicale du personnel 800€, les Anciens combattants 200€, l'Association spyckéroise de l'animation et de la culture 350€, la Gymnastique adultes 1000€, le Basket 400€, Rencontre et Amitié 310€, Flolina kids 300€, la Pétanque 350€, les Spyknaerts 300€, Spycker Bad 500€, le centre hippique de l'Afgnd 1250€, le Tennis 100€ et le Tennis de table 30€.

Les associations extérieures ont obtenu : l'APAPAD 600€, l'amicale des donneurs de sang 100€, les DDENI 100€, la maison des Aveugles 75€.

Le conseil municipal n'a pas délibéré pour cinq associations, pour quatre d'entre-elles une demande de renseignements supplémentaires est demandée, pour l'autre le dossier n'est pas parvenu en mairie.

Jean-Claude MOCKELYN
Délégué aux associations

Actualités Spyckéroises

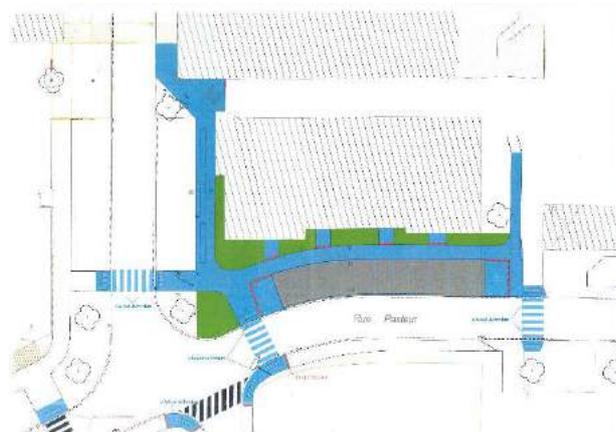
Les chantiers de réfection et d'aménagement de voirie sur notre commune



Les travaux d'aménagement des parkings devant les locaux professionnels ont démarré le Mardi 21 juin 2016. Deux places de parking pour les personnes à mobilité réduite seront réalisées, une à proximité du cabinet des médecins et une près du cabinet du kinésithérapeute. La durée des travaux est d'environ 15 jours.

Avenue abbé Paresys, la réalisation d'un trottoir a débuté le 9 juin à proximité de l'entrée du stade.

Au lotissement des résidences Jacques Brel, devant le numéro 45 un collecteur sera remplacé et le bourrelet d'enrobé séparant la voirie Jacques Brel et De Gaulle sera reprise. Les travaux doivent commencer vers le 20 juin 2016.



Route Marius Weber, les techniciens de la CUD travaillent sur l'aménagement du carrefour avec la voie communale, ils ont donné leur accord pour la pose de deux ralentisseurs. Les travaux sont prévus pour la fin d'année.



Daniel BLOMME
Conseiller délégué à la voirie

Conseil Municipal

Ordre du jour réunion session ordinaire Conseil municipal du Jeudi 31 Mars 2016

- 1°) Vote du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2015.
- 2°) Affectation des résultats 2015 au budget primitif 2016.
- 3°) Vote du budget primitif 2016.
- 4°) Vote des taxes directes locales pour 2016.
- 5°) Vote des subventions aux associations pour l'année 2016.
- 6°) Fonds de concours 2016 'Accès des écoliers aux équipements communautaires'.
- 7°) Participation financière 2016 au SIVOM des rives de l'AA et de la Colme.
- 8°) Projet d'extension de l'école maternelle et demandes de subventions.
- 9°) Dénomination place
- 10°) Autorisation de donner à bail les cellules à vocation médicale et professionnelle.
- 11°) Cession de voirie au profit de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Vous pouvez trouver l'intégralité du compte rendu du conseil municipal sur le site de la commune de Spycker à l'adresse suivante : www.mairie-spycker.fr ou au babillard de la Mairie.

Médaille d'or pour Mr Michel GILMET



Le vendredi 25 Mars 2016 à 19h, Mr Jean-Pierre Decool, député du Nord a procédé à la remise de la médaille d' OR de la jeunesse, des sport et de la vie associative à Mr Michel GILMET dans le salon du centre Equestre de l'Afgand à Spycker.

La plus belle expression d'un parcours de vie est de franchir les obstacles avec l'exigence du succès.



Marché aux fleurs



L' association, la FCPE de Spycker a organisé une vente de fleurs et légumes le samedi 23 Avril de 9h à 18h à la salle Omnisports.



Pétanque Spyckeroises



Le samedi 2 Avril, le club de pétanque Spyckeroise a organisé une réception au boulodrome communal pour clôturer les rencontres hivernales.



Parcours du coeur



Le Dimanche 3 Avril, la municipalité a organisé le Parcours du cœur. Cette manifestation a rassemblé plus de 140 participants qui ont parcouru une distance de 3 à 18 kms en vélo, marche ou course à pied. A leur retour, la municipalité a procédé, par tirage au sort, à une loterie et attribué un lot à chaque participant.



Événements

Tournoi Basket



Les jeunes basketteurs Spyckerois ont donné le meilleur d'eux même le samedi 23 Avril. Mr Christophe CAZIER, Président du Basket Spyckerois, les a félicités lors de la remise des prix du tournoi mini poussins, poussins et benjamins.

Médaille du travail

La Municipalité a organisé la cérémonie de remise des médailles du travail le dimanche 1er Mai à la salle l'Emily. Les élus ont remis diplômes et médailles à 10 récipiendaires ainsi qu'un bouquet de fleurs.



Echelon Grand Or
Mr Paul COEVOET



Echelon Grand Or
Mr Alain GALESNE



Echelon Or
Mr Jean-marie DOUYERE



Echelon Or
Mme Marie-christine LEMOINE

Médaille du travail suite



Echelon Or

Mr Jean-noël LEMOINE



Echelon Vermeil

Mr Patrice CHIARELI



Echelon Vermeil

Mme Marie-ange GALESNE



Echelon Argent

Mme Christine BENARD



Echelon Argent

Mr Jean-noel CARLIER



Echelon Argent

Mr Bertrand POUILLE



Diplômes du don du sang

La Municipalité a organisé la cérémonie de remise des diplômes et médailles du don du sang le Dimanche 1er Mai à la salle l'Emily.



7^{ème} niveau 201 dons
Mr Gilles BARBET



5^{ème} niveau 100 dons
Mr François HAUTECLOQUE



3^{ème} niveau 25 dons
Mme Nathalie BERTHELOT



3^{ème} niveau 25 dons
Mme Marianne PUGET



3^{ème} niveau 25 dons
Mr Jean-claude Mockelyn



3^{ème} niveau 25 dons
Mr Jean-claude FOULQUIER



Excusés:

Mr Jean-marc CARTIGNY, 7^{ème} niveau avec 201 dons.
Mr Philippe FOSSE, 2^{ème} niveau avec 10 dons.
Mr Benoit COFFRE, 1^{er} niveau avec 5 dons.
Mme Ludivine DEBEIRE, 1^{er} niveau avec 3 dons.

Commémoration du 225^{ème} RI



Ce Jeudi 5 Mai, dès 10h15, a eu lieu la commémoration du 225^{ème} RI à SPYCKER avec le rassemblement sur la place de la Mairie des autorités civiles et militaires, des délégations d'anciens combattants comptant parmi eux 24 porte drapeaux.

La cérémonie s'est ouverte par un dépôt de fleurs par la Municipalité sur la tombe de Mr Veryser, dernier président du 225^{ème} RI. Mr Jean-luc Goetbloet, Maire, rappela la volonté de Mr Veryser: que la cérémonie de commémoration du 225^{ème} RI à Spycker se poursuive à jamais.

Le cortège s'est ensuite dirigé, avec la participation de l'harmonie de Bollezeele, vers le cimetière militaire de Spycker pour un recueillement à la mémoire des 75 soldats tués, enterrés à Spycker.

La cérémonie s'est poursuivie par un recueillement au mémorial du 225^{ème} RI, place de la Mairie, avec un dépôt de gerbes de la part des autorités et par l'allocution de Mr Jean-luc Goetbloet, Maire.

Le cortège s'est reformé pour se rendre à la salle Omnisports où la municipalité a offert le pot de l'amitié.



Événements

Spycker en fête

Le Dimanche 15 Mai a eu lieu, à la salle Polyvalente, la fête de la pentecôte organisée par la Municipalité et l'Amicale du personnel de Spycker. Dès 11h00, Fabio, chanteur, a ouvert les festivités.

La municipalité a fait installer des jeux gonflables sur lesquels les enfants ont pu se divertir gratuitement tout au long de la journée.

Vers 13h30, les personnes ayant réservées leur repas auprès de l'amicale du personnel de Spycker ont pu déguster une excellente Paella.

La journée s'est poursuivie par des tours de magie, de la danse, et le concert du groupe Comeback 80.



Ecole B.Degunst



Le vendredi 13 mai, à l'école B. DEGUNST, les enseignants, aidés de parents d'élèves, ont organisé une manifestation pour tous les enfants des classes élémentaires afin de les sensibiliser à prendre soin de leur cœur.



Tournoi de Badminton

Le lundi 16 mai s'est déroulé, pour la troisième année, le tournoi de badminton organisé par Spycerbad.

61 joueurs se sont affrontés: les adultes et les jeunes du club mais aussi des équipes d'Isbergues, de Looberghe, de Bourbourg, de Coudekerque, de Grande Synthe et de Dunkerque.

Dans le tableau jeunes, première fille: Clicteur Flavie, chez les garçons, la première place revient à Maxime Combe et la deuxième à Louis Thilliez de Spycer. Chez les dames, la victoire en double mixte revient à Baka Messaoudi de Grande-Synthe devant Anne Sophie Euchin, la pharmacienne de Spycer! Pour les hommes, c'est un double constitué de Manu Putter (Spycker) et Monteuiis Julien (Coudekerque) qui bat en finale une équipe de Spycer composée de Pierre Luc Brusselle et Nicolas Leroy. Chaque joueur est reparti avec un lot après une journée remplie d'émotion, de joie, de partage et de sport intense.



Après midi récréatif

La municipalité organise chaque 3ème mercredi du mois un après-midi récréatif à la salle l'Emily.



Festival de majorettes

Le Dimanche 22 Mai a eu lieu à la salle polyvalente le festival de majorettes organisé par les Améthystes.

De nombreux groupes se sont donnés comme défi de gagner ce festival.



Twirling:

Grandes: Wimille

Moyenne: Equihen-Plage

Petites: Calais

Parades :

Grandes: Brouckerque

Moyennes: Tétéghem

Petites: Oye-Plage



Événements

Fête des voisins

La Municipalité a organisé le vendredi 27 Mai 2016 la fête des voisins au centre socio-culturel. Les Spyckeroises et Spyckerois ont participé au verre de l'amitié offert par la Municipalité et ont partagé les barbecues et leurs repas.



AG tennis Spyckerois

Le vendredi 27 juin 2016 s'est déroulée l'assemblée générale du tennis club de Spycker.



Cette réunion a été marquée principalement par le retrait du président Yohann Despicht pour la prochaine rentrée sportive.

Le comité a donc dû se reconstituer et les votes ont élu Alain Loonis comme président, Elise Loonis comme trésorière et Yann Schepper comme secrétaire.

La Mairie, représentée par Mr Jean-claude Mockelyn a été remercié d'être présente. Ce dernier a remis la coupe à Yann Schepper, vainqueur du classement des trois tournois annuels.

Pour ceux qui seraient intéressés à la pratique du tennis, n'hésitez pas à aller sur le site de la mairie, voir les renseignements des personnes à contacter.

Fête des mères

BONNE FÊTE A TOUTES LES MAMANS

La municipalité a organisé une réception et a offert à 41 mamans une composition florale le samedi 29 Mai à la salle polyvalente à l'occasion de la fête des mères. L'association Les Améthystes de Spycker a offert au cours de cette manifestation deux belles prestations de majorettes (petites et grandes).



Voyages des aînés

La municipalité a organisé le vendredi 03 Juin la sortie des aînés de Spycker

Dés 8h, les aînés accompagnés de Mr le Maire et de ses adjoints se sont dirigés en baie de Somme vers l'abbaye de Valloires, joyau cistercien, fondée à Argoules en 1158, voici 900 ans avec l'appui des comtes de Ponthieu. Nos aînés ont pu découvrir l'église reconstruite de 1742 à 1756 dans un style baroque unique en France. Grille de chœur, crose eucharistique et orgue sont remarquable sans compter son magnifique jardin. Après la visite, les aînés se sont rendu à l'auberge des étangs à Roussent pour déguster un excellent repas puis dans l'après midi effectuer la visite du centre de découverte de la pêche en mer ' MAREIS' à Etaples sur mer. La journée s'est terminée à la salle l'Emily où les attendaient une assiette de potch-vlessh suivie d'une soirée dansante.



A.G du club de Jujitsu

Assemblée générale du club de Jujitsu le samedi 4 juin 2016.



Juni code à l'école

B.Degunst

Le lundi 13 juin 2016, les enfants de l'école Bernard DEGUNST ont passé leur Juni code avec l'ADASARD.



Voyages des enfants à

Kiddy Squat

Un voyage a eu lieu ce mercredi 15 Juin 2016 organisé par l'association l'A.S.A.C et la Municipalité ou 45 enfants scolarisé à l'école B.Degunst à Spycker de la TPS à la MS sont allés gratuitement au parc d'attraction couvert, Kiddy Squat.



Opération S.O.S Village

Spycker s'offre le journal de 13 heures de TF1

Dans l'après midi du jeudi 16 juin les équipes de Nep TV, prestataire de TF1 est venue effectuer un reportage sur la reprise du commerce suite à notre annonce sur *SOS Village*. Le reportage a été diffusé le mercredi 23 juin lors d'une page spéciale du journal de 13h consacré au bilan de l'opération *SOS Village*. Durant cet interview le futur gérant a été présenté et il a exposé son projet de création d'un café presse brasserie et Food Bar le soir.



Événements

Voyages des enfants à Bagatelle

L'ASAC en partenariat avec la Municipalité a organisé le samedi 18 juin la sortie de fin d'année scolaire à Bagatelle pour les enfants du village. Au total, 106 jeunes spyckerois encadrés d'animateurs ont participé à ce voyage de fin d'année scolaire donc 11 GS, 17 CP, 25 CE1, 17 CE2, 20 CM1 et 16 CM2.



Gala de danse

Le samedi 18 juin s'est déroulé le gala de l'école municipale dirigée par Karima Mighouar. Le thème de cette année était, Et pourquoi pas !!! Le public est venu nombreux pour applaudir les 120 danseuses et danseurs qui ont représenté différents styles de danse.



Événements

Ecole de Danse de salon municipale

L'école municipale de danse de salon s'est rassemblée le lundi 20 Juin au centre socioculturel pour clôturer la saison. La municipalité a offert aux professeurs un bouquet de fleurs suivi du pot de l'amitié.



Informations diverses

Navettes de la plage



Pour la 3^{ème} année consécutive, le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme poursuivra l'opération:

« La mer à une heure de chez soi »

Les 16 communes du territoire seront desservies l'été prochain par trois navettes, trois circuits différents pour offrir aux populations un accès gratuit à la plage de Petit Fort Philippe et à de nombreux sites attractifs, pour ainsi offrir quelques moments de plaisirs balnéaires.

Les navettes de plage circuleront entre le **2 juillet et le 21 août 2016**, le principe des 3 lignes **VERTE**, **TURQUOISE** et **BLEUE** sera reconduit, tant en itinéraires qu'en horaires de passage.

Trois navettes, trois circuits :

Ligne Verte : Millam, Wulverdinghe, Saint Momelin, Watten, Holque, Gravelines

Ligne Turquoise : Drincham, Looberghe, Spycer, Brouckerque, Craywick, Loon-Plage, Gravelines

Ligne Bleue : Saint Pierrebrouck, Cappelle-Brouck, Bourbourg, Saint Georges/Aa, Gravelines.

Communes	Arrêts	Aller	Retour
Drincham	Médiathèque	11:00	18:50
Looberghe	Place de l'église	11:05	18:45
Spycer	Mairie	11:13	18:37
Brouckerque	Place	11:21	18:29
Craywick	Arrêt Ligne A	11:30	18:20
Loon Plage	Rue de la gare - arrêt ligne A	11:35	18:15
Loon Plage	Vert Gazon	11:37	18:13
Gravelines	Sportica - arrêt ligne A	11:46	18:04
Petit Fort	Plage	11:50	18:00

Ce service est gratuit et assuré 7 jours sur 7, du lundi au dimanche (jours fériés inclus)

Cabinet de sophrologie

Nouveau au cabinet de Sophrologie à SPYCKER.

Votre Sophrologue, Mr BRICHE Guillaume. www.sophro-dunkerque.fr

Mise en place de Séances de Relaxation en mini groupe (4 à 6 personnes) les Lundi de 18h00 à 19h00 au tarif de 15€ par personne.

Pour vous inscrire ou proposer un groupe : vous pouvez envoyer un Email ou déposer une demande de participation dans la boîte à lettre du cabinet au 5 avenue François Mitterrand 59380 SPYCKER. sophrologie.briche@gmail.com

Sécurité routière

La Commune de Spycker a demandé auprès de la Communauté Urbaine de Dunkerque qu'elle procède à une analyse de vitesse. Ce comptage a été réalisé entre le lundi 25 avril 2016 et le dimanche 1^{er} mai 2016, sur l'Avenue Pierre et Marie Curie. La mesure de la vitesse des véhicules a été réalisée par un compteur de type pneumatique.

COMPTAGE ENTRE LA RUE JULES FERRY ET LA RUE JEAN MOULIN



Il faut interpréter de la manière suivante ces différents points de comptage, le « canal 1 » comptabilise les véhicules se dirigeant vers la rue Jules Ferry et le « canal 2 » comptabilise les véhicules se dirigeant vers la rue Jean Moulin.

Il est à noter que l'analyse qui suit ne reprend pas les données du samedi ni du dimanche, ces jours étant moins significatifs en terme de trafic routier.

Le tableau suivant reprend les totaux et pourcentages de véhicules par tranche de vitesse pour chaque sens (mais uniquement du lundi au vendredi) :

ANALYSE DU COMPTAGE		Avenue Pierre et Marie CURIE Entre Rue Jules FERRY et Rue Jean MOULIN			
les 2 sens		Canal 1 vers Rue Jules FERRY		Canal 2 vers Rue Jean MOULIN	
moyenne journalière (en véhicules)	Tranche de vitesse	moyenne journalière (en véhicules)	moyenne journalière (en %)	moyenne journalière (en véhicules)	moyenne journalière (en %)
122	0 à 30 km / h	65	32%	57	24%
125	30 à 35 km / h	63	31%	62	26%
105	35 à 40 km / h	48	23%	57	24%
77	40 à 50 km / h	28	14%	49	21%
7	50 à 55 km / h	1	0%	6	3%
2	55 à 60 km / h	0	0%	2	1%
1	60 à 70 km / h	0	0%	1	0%
0	> à 70 km / h	0	0%	0	0%
439	TOTAL JOURNALIER	205	100%	234	100%

Le traitement et l'analyse des données recueillies nous indiquent que :

- dans le sens rue Jean Moulin vers rue Jules Ferry 100% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h
 - dans le sens rue Jules Ferry vers rue Jean Moulin 96% des automobilistes à moins de 50 km/h
 - dans les deux sens confondus 98% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h
- On peut noter également que, dans les deux sens confondus, 99% des automobilistes roulent à moins de 55 km/h.

Sécurité routière suite

COMPTAGE ENTRE LA RUE JEAN MOULIN ET LA RUE DE L'ABBE PARESYS



Il faut interpréter de la manière suivante ces différents points de comptage, le « canal 1 » comptabilise les véhicules se dirigeant vers la rue Jean Moulin et le « canal 2 » comptabilise les véhicules se dirigeant vers la rue de l'Abbé Parésys.

Il est à noter que l'analyse qui suit ne reprend pas les données du samedi ni du dimanche, ces jours étant moins significatifs en terme de trafic routier.

Le tableau suivant reprend les totaux et pourcentages de véhicules par tranche de vitesse pour chaque sens (mais uniquement du lundi au vendredi) :

ANALYSE DU COMPTAGE		lundi 25 avr 2016 vendredi 29 avr 2016	Avenue Pierre et Marie CURIE Entre Rue Jean MOULIN et Rue de l'abbé PARESYS			
TOTAL les 2 sens moyenne journalière (en véhicules)	Tranche de vitesse	Canal 1 vers Rue Jean MOULIN		Canal 2 vers Rue de l'abbé PARESYS		
		moyenne journalière (en véhicules)	moyenne journalière (en %)	moyenne journalière (en véhicules)	moyenne journalière (en %)	
89	0 à 30 km / h	40	19%	49	22%	
98	30 à 35 km / h	50	24%	48	22%	
108	35 à 40 km / h	53	25%	55	25%	
118	40 à 50 km / h	60	29%	58	26%	
12	50 à 55 km / h	5	2%	7	3%	
3	55 à 60 km / h	2	1%	1	0%	
1	60 à 70 km / h	0	0%	1	0%	
0	> à 70 km / h	0	0%	0	0%	
429	TOTAL JOURNALIER	210	100%	219	100%	

Le traitement et l'analyse des données recueillies nous indiquent que :

- dans le sens rue de l'Abbé Parésys vers rue Jean Moulin 97% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h
- dans le sens rue Jean Moulin vers rue de l'Abbé Parésys 96% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h
- dans les deux sens confondus : 96% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h

On peut noter également que, dans les deux sens confondus 99% des automobilistes roulent à moins de 55 km/h.

COMPTAGE ENTRE LE SQUARE GEORGES SAND ET LA RUE PASTEUR



Il faut interpréter de la manière suivante ces différents points de comptage, le « canal 1 » comptabilise les véhicules se dirigeant vers le square Georges Sand et le « canal 2 » comptabilise les véhicules se dirigeant vers la rue Pasteur.

Il est à noter que l'analyse qui suit ne reprend pas les données du samedi ni du dimanche, ces jours étant moins significatifs en terme de trafic routier.

Le tableau suivant reprend les totaux et pourcentages de véhicules par tranche de vitesse pour chaque sens (mais uniquement du lundi au vendredi) :

Sécurité routière suite

ANALYSE DU COMPTAGE		lundi 25 avr 2016 vendredi 29 avr 2016	Avenue Pierre et Marie CURIE Entre Square Georges SAND et Rue PASTEUR			
TOTAL les 2 sens	Tranche de vitesse	Canal 1 vers Square Georges SAND		Canal 2 vers Rue PASTEUR		
moyenne journalière (en véhicules)		moyenne journalière (en véhicules)	moyenne journalière (en %)	moyenne journalière (en véhicules)	moyenne journalière (en %)	
103	0 à 30 km / h	60	33%	43	22%	
76	30 à 35 km / h	39	22%	37	19%	
85	35 à 40 km / h	36	20%	49	25%	
95	40 à 50 km / h	40	22%	55	28%	
12	50 à 55 km / h	4	2%	8	4%	
4	55 à 60 km / h	2	1%	2	1%	
1	60 à 70 km / h	0	0%	1	1%	
0	> à 70 km / h	0	0%	0	0%	
376	TOTAL JOURNALIER	181	100%	195	100%	

Le traitement et l'analyse des données recueillies nous indiquent que :

- dans le sens rue Pasteur vers square Georges Sand 97% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h
- dans le sens rue square Georges Sand vers rue Pasteur 94% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h
- dans les deux sens confondus : 95% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h

On peut noter également que, dans les deux sens confondus 99% des automobilistes roulent à moins de 55 km/h.

Boulodrome couvert

La Municipalité souhaite à partir de septembre ouvrir ce complexe aux spyckeroises et spyckerois pour des entraînements de pétanque. Ce complexe pourrait être ouvert le soir de 18h à 20h le mardi et le jeudi selon la demande. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au secrétariat de mairie.

Urbanisme

Il est rappelé aux concitoyens qu'il est obligation, pour la pose d'une clôture, d'un abri de jardin, un velux, toute modification sur votre façade, etc... de remplir une demande d'autorisation (Déclaration préalable) au secrétariat de la mairie.

Association Activités féminines

Comme nous l'avions annoncé lors de notre assemblée générale, des adhérentes ont tricoté et cousu, pendant nos après-midi du mardi, pour des nouveaux nés et surtout prématurés.

En effet, trouver de la layette à leur taille est assez compliqué pour les



parents. Nous avons apporté deux colis de layette et des couvertures au service Maternité de la Polyclinique de GRANDE SYNTHÉ où nous avons reçu un accueil très chaleureux.

Un troisième colis est en préparation. Des tricots et vêtements cousus pour enfants seront apportés dans une PMI.

N' hésitez pas à venir nous rejoindre



Appel à candidature

La Communauté Urbaine de Dunkerque a décidé, lors des Etats généraux de l'emploi local, de soutenir le développement de l'ouverture aux langues néerlandaise et anglaise sur son territoire.

Elle accompagne, entre autre actions, la mise en place d'ateliers linguistiques pour les enfants dans les communes.

Dans cet objectif, les communes et la Communauté urbaine recherchent pour l'année scolaire 2016/2017, des intervenants pour ces ateliers pendant les temps périscolaires.

Ces intervenants devront être en capacité de pratiquer une activité d'éveil aux langues (néerlandais et/ou anglais) pour les enfants de niveau grande section maternelle (5/6 ans).

Ils bénéficieront d'une mallette pédagogique et d'un accompagnement dans le cadre de l'animation du dispositif.

Les temps d'intervention seront répartis selon les disponibilités de chacun et selon les communes, les après-midis des lundi, mardi, jeudi, vendredi durant les périodes scolaires et pourront varier de 1 à 10 heures par semaine.

Les candidatures sont à adresser à la CUD par mail (atelierslinguistiques@tud.fr) ou par courrier (Communauté Urbaine de Dunkerque – Direction de la Solidarité et du Développement Social – Pertuis de la Marine – BP 85530 Dunkerque Cedex 1).

Chaque candidat sera reçu en entretien individuel pour évaluer ses capacités linguistiques et pédagogiques.

Baptême républicain et Mariage



Baptême républicain le 23 mars de
Mlle LAVALLEE Lola



Mariage le samedi 28 mai 2016 à 13 heures de
Julien et Tiffany CHIARELLI

D'hier à aujourd'hui



Atelier NAP

La commune recherche pour la rentrée scolaire de septembre des animateurs pour les ateliers NAP (enfants de la maternelle à l'élémentaire) à raison de 3h00 par semaine les mardis et vendredis de 15h30 à 17h.

Si vous êtes intéressés pour animer un atelier éducatif, sportif, culturel, linguistique etc... adressez votre candidature en précisant: votre proposition de projet, vos compétences et vos motivations à M. le Maire, Mairie de Spycker ou par mail mairie.spycker@orange.fr

Exigence du poste: Pédagogie, autonomie, créativité, être présent de manière régulière pour assurer aux enfants une continuité dans les découvertes.

Brocante

La municipalité de Spycker organise le dimanche 03 Juillet de 8h à 18h la brocante dans les rue du village. La priorité sera de combler les emplacements non retenus au centre du village .

Renseignement et réservation au secrétariat de Mairie.

La circulation sera interdite dans les rues de la brocante de 6 h à 18 h

Avenues du Cdt Noailles , R Pigache et F Mitterrand : prière de prévoir tous vos déplacements et stationnement en dehors des zones réservées.



SPYCKEROIS,
SPYCKEROISE

que faites-vous le 14 juillet ?

venez passer une journée détente

en famille, entre amis....

au programme:

Pétanque et pique-nique

La journée débutera vers 10h00 sur les terrains communaux.

(10h30 à 12h30 : 2 parties de pétanque et 14h30 à ... : 3 parties).

Pour le pique nique nous mettrons à votre disposition tables, chaises et barbeque. Attention la buvette sera fermée le midi.

Vous pouvez venir pique-niquer sans obligatoirement jouer à la pétanque.

Afin d'organiser au mieux cette journée, veuillez nous retourner le coupon réponse, merci.

-Mr, Me, ou La Famille..... participera à la journée détente.
Nous avons besoin de table(s) et de chaise(s).

-Nombre de personnes participants à la journée pétanque (y compris).....

Coupon à remettre à : M^e Malinvalé Isabelle, 21 rue des Lilas, Spycker
ou chez M^e Amsel, 19 rue des hortensias, Spycker

T.P.N.S.

Samedi 02 Juillet

Challenge de pétanque

Boulodrome et terrain Communal de pétanque. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Dimanche 03 Juillet

Brocante au centre du village

Organisé par la municipalité. Inscription en Mairie.

Buvette tenu par de l' A.S.A.C devant la Mairie.

Exposition avec l'association 'Solex in Flandre' et 'Scooter'.

Animation 1h prestation des majorettes de Spycker 'les Améthystes'.

Repas Cochon à la broche, danse orientale, Organisé par l'association carnavalesque Les Spyckenaerts.

Mercredi 06 Juillet

Le Club Rencontre et Amitié

Organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Mercredi 13 Juillet

Après-midi pétanque pour les retraités.

Inscriptions de 14h à 14h30. Organisé par la Municipalité.

Jeudi 14 Juillet

Pétanque et Pique-nique

10h Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Mercredi 20 Juillet

Après-midi récréatif

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité.

Mercredi 3 Août

Le Club Rencontre et Amitié

Organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Dimanche 07 Août

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Mercredi 10 Août

Après-midi pétanque pour les retraités.

Inscription de 14h à 14h30. Organisé par la Municipalité.

Mercredi 17 Août

Après-midi récréatif

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité.

Samedi 20 Août

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Mercredi 24 Août

Rencontre dînatoire et jeux

12h30 à 18h salle l'Emily. Organisée par le Club Rencontre et Amitié.

Samedi 3 Septembre

Fête des associations

Organisé par la municipalité et les associations. Ballade en calèche avec le comité Téléthon.

Mercredi 07 Septembre

Le Club Rencontre et Amitié

Organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Dimanche 11 Septembre

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Mercredi 14 Septembre

Après-midi pétanque pour les retraités.

Inscription de 14h à 14h30. Organisé par la Municipalité.

Dimanche 18 Septembre

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Retransmission coupe du monde de Rugby

15h Salle l'Emily. Organisé par l'association carnavalesque Les Spyckenaerts.

Mercredi 21 Septembre

Après-midi récréatif

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité.

Jeudi 22 Septembre

Vente de légumes

Organisé par la FCPE.

Dimanche 2 Octobre

Repas des aînés

Organisé par la Municipalité.

Mercredi 5 Octobre

Le **Club Rencontre et Amitié** organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Vendredi 7 Octobre

Résultat des maisons fleuries

18h30 Centre socio-culturel. Organisé par la municipalité.

Vendredi 7, samedi 8 et

Dimanche 9 Octobre

Centre Equestre de l'Afgand

Jumping International .

Samedi 8 Octobre

Soirée année 80

Salle Polyvalente. Organisé par l'association carnavalesque ' Les Spyckenaerts '.

Dimanche 9 Octobre

Loto

Salle polyvalente. Organisé par la pétanque Spyckeroise.

Mercredi 12 Octobre

Après midi récréatif

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité.

Vendredi 16 Octobre

Vente de Pizzas

Organisé par la FCPE.

Vendredi 21 Octobre

Vente de légumes

Organisé par la FCPE.

Samedi 29 Octobre

Halloween et Repas Halloween

Organisé par la Municipalité et l'Amicale du personnel.

Voyage des aînés en baie de somme

